

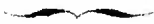
DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DE

LA DETTE PUBLIQUE,

POUR L'EXERCICE 1844.



NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		
CHAPITRE PREMIER.			
<i>Service de la Dette.</i>			
1	"	Arrérages de deux inscriptions au grand livre des rentes créées sans désignation de capital, l'une de 500,000 francs, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	500,000 "
	"	L'autre de 846,560 francs, créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842	846,560 "
2	"	Intérêts des capitaux inscrits au grand livre de la dette publique, à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 7 inclus de l'art. 63 du même traité	
3	1	Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1851.	5,040,000 "
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	1,008,000 "
4	"	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843	
5	1	Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836	1,200,000 "
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	500,000 "
6	"	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	
7	1	Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838	1,525,524 "
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt	508,508 "
8	"	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	
9	1	Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840	4,547,000 "
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	869,400 "
10	"	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843	
"	"	Complément des mêmes frais pour 14 mois (du 1 ^{er} novembre 1840 au 31 décembre 1841) (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>)	
11	1	Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c, à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842.	1,451,085 92
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt	286,217 18
12	"	Frais relatifs au payem ^t des intérêts et à l'amortissem ^t dudit emprunt, et arriérés pour l'exercice 1843.	
13	1	Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c, à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers	74,074 07
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt	n). 14,814 81
14	"	Frais relatifs au même emprunt	
	1	Indemnités pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution { en numéraire	
		Intérêts à 5 p. %, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer	210,000 "
	2	Dotation de l'amortissement des obligations à créer	70,000 "
16	"	Frais relatifs à l'émission, au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations	
"	"	Intérêts calculés à raison de 5 p. % des obligations à créer en vertu de la loi du 26 juin 1842, pour la construction d'un canal de Zelzacte à la mer du Nord (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>).	27,500 "
"	"	Dotation de l'amortissement des obligations à créer (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>).	5,500 "
"	"	Frais relatifs à l'émission, au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>)	
17	"	Intérêts et frais présumés de la dette flottante sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs.	
18	"	Intérêts de la dette viagère.	
19	"	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée.	
"	"	Intérêts à payer à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835 (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>).	
20	"	Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement	
"	"	Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la <i>British Queen</i>	
	"	Le capital d'acquisition ayant été porté en totalité au Budget du Ministère de l'Intérieur de l'exercice 1841, il est plus régulier de comprendre les intérêts et l'amortissement dans la somme générale qui forme le découvert du Trésor.	
21	"	Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 13 et art. 25 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 fl.	
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}			fr.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
1,140,500 "	"	1,140,500 "	300,000 "	"	"	"	a) Cette différence pro- vient de la réduction des florins des Pays-Bas en francs.
9,735,440 78	"	9,735,440 78	846,560 85	"	a) " 85	"	b) Même observation.
6,048,000 "	"	6,048,000 "	6,048,000 "	"	b) " 8 95	"	c) Voir l'état n° 1 des pièces à l'appui.
d) 140,000 "	e) 12,600 "	152,600 "	122,000 "	30,600 "	"	"	d) Voir l'état n° 5 des pièces à l'appui.
1,500,000 "	"	1,500,000 "	1,500,000 "	"	"	"	e) La somme de 12,600 francs est destinée à la liquidation du restant des différences de change payées en 1842. L'arriéré présupposé de 1843 sera imputé sur ce qui pour- rait rester du chiffre ci- contre de 140,000 fr.
4,500 "	"	4,500 "	4,500 "	"	"	"	f) Voir l'état n° 2 des pièces à l'appui.
2,034,032 "	"	2,034,032 "	2,034,032 "	"	"	"	g) Voir l'état n° 6.
54,000 "	"	54,000 "	52,000 "	2,000 "	"	"	h) Voir l'état n° 3.
5,216,400 "	"	5,216,400 "	5,216,400 "	"	"	"	i) Voir l'état n° 7.
k) 130,000 "	l) 9,500 "	139,500 "	108,000 "	31,500 "	"	"	j) Voir l'état n° 8.
"	"	"	91,000 "	"	91,000 "	"	k) La somme de 9,300 fr. est destinée à la li- quidation du restant des dif- férences de change payées en 1842. L'arriéré pré- supposé de 1843 sera im- puté sur ce qui pourrait rester du chiffre ci-contre de 130,000 francs.
1,717,303 10	"	1,717,303 10	1,717,303 10	"	"	"	l) Voir l'état n° 9 des pièces à l'appui. L'ar- riéré présupposé de 1843 sera imputé sur ce qui pourrait rester du chiffre ci-contre de 45,000 fr.
m) 45,000 "	"	45,000 "	67,696 90	"	22,696 90	"	n) Voir l'état n° 4 des pièces à l'appui.
88,888 88	"	88,888 88	88,888 88	"	"	"	o) Pour paiement en numéraire des pertes dont le montant n'attein- dra pas 300 francs.
200 "	"	200 "	200 "	"	"	"	p) Cette augmentation résulte de ce que le crédit demandé pour 1844 con- tient, de plus que celui alloué pour 1843, un mois d'intérêt et la dota- tion de l'amortissement.
"	o) 250,000 "	250,000 "	250,000 "	"	"	"	q) Au Budget de 1843, il avait été demandé 25,000 fr., dont 20,000 pour l'émission des obli- gations, et 5,000 pour les frais ordinaires de l'exer- cice 1843. Cette dernière somme seulement a été allouée, les obligations ne devant être émises que plus tard; on croit pou- voir réduire provisoire- ment à 10,000 francs les frais relatifs à cette émis- sion.
280,000 "	"	280,000 "	192,500 "	p) 87,500 "	"	"	r et s) Ces deux crédits ne figurent plus au Bud- get de 1844, parce que la somme de 550,000 fr., allouée par la loi du 26 juin 1842 pour les pre- miers travaux du canal, a été couverte, comme le permettait la loi, par émission de bons du Tré- sor, et ce, conformément à l'observation de la sec- tion centrale sur le Bud- get de 1843, afin de ne pas créer encore une nouvelle catégorie de dette de si peu d'importance.
5,000 "	q) 10,000 "	15,000 "	5,000 "	10,000 "	"	"	t) La différence en moins provient d'extinc- tions par suite de décès.
"	"	"	r) 55,000 "	"	33,000 "	"	u) Cette diminution ré- sulte du remboursement de la moitié du capital (250,000 francs).
"	"	"	s) 4,000 "	"	4,000 "	"	v) Ce crédit ne figure plus au Budget de 1844, par suite du rembourse- ment du capital.
"	500,000 "	500,000 "	550,000 "	150,000 "	"	"	
"	5,500 "	5,500 "	5,500 "	"	t) 200 "	"	
"	12,500 "	12,500 "	25,000 "	"	u) 12,500 "	"	
"	"	"	230,705 89	"	v) 230,705 89	"	
661,375 66	"	661,375 66	661,375 66	"	"	"	
"	"	"	150,000 "	"	150,000 "	"	
52,910 05	"	52,910 05	"	52,910 05	"	"	
28,839,610 47	799,700 "	29,639,310 47	29,819,113 01	364,310 05	544,112 59		
DIFFÉRENCE EN MOINS.				179,802 54			

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		
CHAPITRE II.			
<i>Rémunérations.</i>			
1	1	Pensions ecclésiastiques.	350,000 »
	2	— civiles	515,000 »
	3	— civiques	187,000 »
	4	— militaires	2,100,000 »
	5	— de l'ordre Léopold	25,000 »
	6	Arriérés de pensions de toute nature	5,000 »
2	»	Remboursements à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages des pensions du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1844	
	1	Traitements d'attente (<i>wachtgelden</i>).	50,000 »
3	2	— ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>).	45,500 »
	3	Secours annuels (<i>jaartijdsche onderstanden</i>)	6,500 »
4	»	Subvention à la caisse de retraite.	
»	»	Avances à faire aux titulaires de pensions acquises, depuis le 1 ^{er} octobre 1850, à la charge du fonds des veuves et orphelins (fonds de <i>leges</i>) (<i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i>)	
TOTAL DU CHAPITRE II.			fr.
CHAPITRE III.			
<i>Fonds de dépôt.</i>			
1	1	Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, des agents de change, etc., soumis à fournir un cautionnement; et par des contribuables, des négociants, des commissionnaires, etc., pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc., dont ils pourraient être éventuellement redevables au trésor public de l'État	500,000 »
	2	Arriérés des intérêts dus sur des exercices clôturés	50,000 »
2	»	Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État	
3	»	Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1 ^{er} octobre 1850	
TOTAL DU CHAPITRE III			fr.

Chapitres.	Pages.	Récapitulation.	
—	—		
I.	2	Service de la Dette	
II.	4	Rémunérations	
III.	16.	Fonds de dépôt	
TOTAUX.			fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
3,155,000 "	5,000 "	3,160,000 "	3,020,000 "	a) 140,000 "	"		a) La différence en plus provient exclusive- ment de l'accroissement du chiffre des pensions militaires.
"	44,867 72	44,867 72	"	b) 44,867 72	"		b) Du 1 ^{er} janvier au 15 avril 1844, à raison de 24,000 flor. par année . . . 7,200 "
"	80,000 "	80,000 "	91,638 07	"	2,638 07		Du 15 avril 1844 au 31 décembre, à raison de 20,000 flor. l'an . . . 14,000 "
944,000 "	"	944,000 "	809,000 "	c) 135,000 "	"		Ensemble fl. 21,200 "
"	"	"	9,947 08	"	9,947 08		Fr. 44,867 72
4,099,000 "	138,867 72	4,237,867 72	3,930,585 15	519,807 72	12,385 15		c) Le crédit demandé au Budget de 1843 était basé sur le montant des pensions constaté à la fin de l'année 1841. Il s'en suit que la différence en plus de 135,000 fr. forme la somme des pensions que l'on a liquidées, ex- cédant celle des extinc- tions, pendant le cours de dix-huit mois.
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				507,282 57			d) Les 30,000 fr. de- mandés pour arriérés ont pour cause des inscriptions demeurées ignorées, qui n'ont été renseignées par le Gouvernement des Pays-Bas que par suite de la liquidation géné- rale avec la Néerlande.
500,000 "	50,000 "	550,000 "	506,000 "	d) 24,000 "	"		e) Cette augmenta- tion de 20,000 fr. résulte de l'importance des con- signations en dépôt, qui, au 30 juin 1843, s'éle- vaient à plus de 2,700,000 fr., et qui, ayant particu- lièrement pour objet des indemnités d'emprise de terrains pour le chemin de fer, sont susceptibles de remboursement im- médiate.
70,000 "	"	70,000 "	50,000 "	e) 20,000 "	"		
"	20,000 "	20,000 "	20,000 "	"	"		
570,000 "	50,000 "	620,000 "	576,000 "	44,000 "	"		
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				44,000 "			
28,859,610 47	799,700 "	29,659,310 47	29,819,115 01	"	179,802 54		
4,099,000 "	138,867 72	4,237,867 72	3,930,585 15	507,282 57	"		
570,000 "	50,000 "	620,000 "	576,000 "	44,000 "	"		
33,508,610 47	988,567 72	34,497,178 19	34,125,698 16	351,282 57	179,802 54		
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				171,480 05			

(

PIÈCES A L'APPUI

DU

Budget de la Dette Publique,

POUR L'EXERCICE 1844.



État N° 1.

Emprunt de Fr. 100,800,000,

A CINQ POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1842.*(Service du 1^{er} janvier au 31 décembre 1842).***DOTATION.**

1 p. % du capital de l'emprunt fr. 1,008,000

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

Semestre au 1 ^{er} mai 1842 : 2½ % de 13,087,112 francs, soit fr. 527,177 80 c ^s , dont les ⅔ pour les mois de janvier, février, mars et avril 1842, font	218,118 55
Semestre au 1 ^{er} novembre 1842 : 2 ½ p. % de fr. 13,087,112, soit.	527,177 80
Semestre au 1 ^{er} mai 1843 : 2 ½ % de 13,903,592 francs, soit fr. 547,589 80, dont le ⅓, pour les mois de novembre et décembre 1842, fait	115,865 27
TOTAL. fr.	1,669,159 60

Cette somme de fr. 1,669,159 60 a été employée à rembourser au pair des obligations du susdit emprunt.

IV. B. Pour l'exercice 1843, la force de l'amortissement sera du montant de la dotation annuelle de fr. 1,008,000, augmenté des intérêts se rapportant à l'année 1843 des capitaux amortis et de ceux à amortir avant le 1^{er} mai 1844, dont le chiffre ne peut être déterminé à l'avance.

SITUATION DE L'EMPRUNT AU 1^{er} OCTOBRE 1843.

Capital primitif de l'emprunt fr.	100,800,000 »
Dont il a été amorti :	
Avec jouissance du 1 ^{er} mai 1843 et jouissances antérieures.	14,754,688 »
Restant du capital. fr.	86,065,312 »

ÉTAT N° 2.

Emprunt de Fr. 30,000,000,

A QUATRE POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1842.*(Service du 1^{er} janvier au 31 décembre 1842).***DOTATION.**

1 % du capital de l'emprunt	fr.	300,000	»
---------------------------------------	-----	---------	---

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS ;

Semestre au 1 ^{er} juillet 1842 : 2 % de fr. 2,379,000.	47,580	»
Semestre au 1 ^{er} janvier 1843 : » » 2,491,000.	49,820	»
TOTAL. fr.	397,400	»

Cette somme de fr. 397,400 a été employée à racheter un capital nominal de fr. 421,757 21, avec jouissance de l'intérêt des semestres courants.

IV. B. Pour l'exercice 1843, la force de l'amortissement sera du montant de la dotation annuelle de fr. 300,000, augmenté des intérêts se rapportant à l'année 1843 des capitaux amortis et de ceux à racheter avant le 1^{er} juillet 1844, dont le chiffre ne peut être déterminé à l'avance.

SITUATION DE L'EMPRUNT AU 1^{er} OCTOBRE 1843.

Capital primitif de l'emprunt.	fr.	30,000,000	»
--	-----	------------	---

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 ^{er} janvier 1843 et jouissances antérieures.	2,768,000	»
---	-----------	---

Restant du capital. fr.	27,232,000	»
---------------------------------	-------------------	----------

ÉTAT N° 5.

Emprunt de Fr. 50,850,800,

A TROIS POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1842.

(Service du 1^{er} janvier au 31 décembre 1842).

DOTATION.

1 % du capital de l'emprunt	fr.	508,508 »
---------------------------------------	-----	-----------

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

Semestre au 1 ^{er} février 1842 : 1 ½ % de fr. 2,915,800, soit fr. 45,707,	
dont le ⅓, pour le mois de janvier 1842, est de.	7,284 50
Semestre au 1 ^{er} août 1842 : 1 ½ % de fr. 3,485,800.	52,257 »
Semestre au 1 ^{er} février 1843 : 1 ½ % de fr. 3,545,800, soit	
fr. 55,157, dont les ⅔ pour les mois d'août, septembre, octobre,	
novembre et décembre 1842, font.	44,297 50
TOTAL.	fr. 612,547 »

Cette somme de 612,547 francs a été employée à racheter un capital nominal de fr. 859,146 15 c^s, avec jouissance de l'intérêt des semestres courants.

N. B. Pour l'exercice 1843, la force de l'amortissement sera du montant de la dotation annuelle de fr. 508,508, augmenté des intérêts se rapportant à l'année 1843 des capitaux amortis et de ceux à racheter avant le 1^{er} février 1844, dont le chiffre ne peut être déterminé à l'avance.

SITUATION AU 1^{er} OCTOBRE 1843.

Capital primitif de l'emprunt.	fr.	50,850,800 »
Dont il a été amorti :		
Avec jouissance du 1 ^{er} août 1843 et jouissances antérieures. . . .		4,008,800 »
Restant du capital.	fr.	46,842,000 »

ÉTAT N° 4.

Emprunt de Fr. 1,481,481 48 c^s,

A CINQ POUR CENT, CRÉÉ EN 1829 POUR L'ÉRECTION DE L'ENTREPÔT D'ANVERS.

FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1842.

(Service du 1^{er} janvier au 31 décembre 1842).

DOTATION.

1 % du capital de l'emprunt fr. 14,814 84

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

Année au 1^{er} juillet 1842 : 5 % de fr. 46,560 84 c^s, soit fr. 2,328 04 c^s,
dont moitié pour le 1^{er} semestre 1842, fait 1,164 02
Année au 1^{er} juillet 1843 : 5 % de fr. 63,492 06 c^s, soit fr. 3,174 60 c^s,
dont moitié pour le 2^m semestre 1842, fait 1,587 50

TOTAL fr. 17,566 13

Cette somme de fr. 17,566 13 c^s a été employée à rembourser au pair des obligations du susdit emprunt.

N. B. Pour l'exercice 1843, la force de l'amortissement sera du montant de la dotation annuelle de fr. 14,814 81 c^s, augmenté des intérêts se rapportant à l'année 1843 des capitaux amortis et de ceux à amortir avant le 1^{er} juillet 1844, dont le chiffre ne peut être déterminé à l'avance.

SITUATION DE L'EMPRUNT AU 1^{er} OCTOBRE 1843.

Capital primitif de l'emprunt 1,481,481 48

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1^{er} juillet 1843 et jouissances antérieures . . . 82,539 68

Restant du capital. fr. 1,398,941 80

ÉTAT N° 5.

LIBELLÉ

DES

FRAIS PRÉSUMÉS DE L'EMPRUNT DE 100,800,000 FRANCS,

A CINQ POUR CENT,

PORTÉS AU PROJET DE BUDGET DE 1844 A 140,000 FRANCS.

1 ^o Commission d'un pour cent en faveur de MM. de Rothschild sur la somme de 6,048,000 francs destinée au paiement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt. fr.	60,480 »
2 ^o Perte résultant de la différence entre le change fixe de fr. 25 20 c ^s . par liv. sterl., et le change du paiement des intérêts à Londres sur environ 150,000 liv. sterl. (*) (au taux moyen de 45 c ^s . par liv. sterl.) fr.	67,500 »
3 ^o Frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris : 1 1/2 pour mille sur environ 6,175,980 francs, applicables aux intérêts et à l'amortissement, à la commission de paiement de ce chef et aux pertes de change	9,265 97
4 ^o Frais divers, entre autres, d'insertion dans des journaux de Bruxelles, d'Anvers, de Paris et de Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, d'impressions de listes de tirages au sort, etc.	2,900 »
TOTAL. fr.	140,145 97

(*) Cette somme de 150,000 liv. sterl. est fixée d'après le montant des coupons payés à Londres en 1842.

ÉTAT N° 6.

LIBELLÉ

DES

FRAIS PRÉSUMÉS DE L'EMPRUNT DE 30,000,000 DE FRANCS,

A QUATRE POUR CENT ,

PORTÉS AU PROJET DE BUDGET DE 1844 A 4,500 FRANCS.

1° Commission de payement en faveur de MM. de Rothschild sur un nombre approximatif de 30,000 coupons d'intérêts à acquitter à Paris et à Londres, soit $1\frac{1}{2}$ % de fr. 600,000. fr.	5,000 »
2° Commission et courtage relatifs à l'amortissement.	500 »
3° Frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, à $1\frac{1}{2}$ pour mille sur environ 603,000 francs, applicables au payement et à la commission de payement des intérêts.	904 50
4° Frais divers, entre autres d'insertions dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.	150 »
TOTAL. fr.	<u>4,554 50</u>

ÉTAT N^o 7.**LIBELLÉ**

DES

FRAIS PRÉSUMÉS DE L'EMPRUNT DE 50,850,800 FRANCS,

À TROIS POUR CENT,

PORTÉS AU PROJET DE BUDGET DE 1844 À 54,000 FRANCS.

1 ^o Commission d'un pour cent en faveur de MM. de Rothschild sur la somme de 2,054,052 francs, destinée au paiement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt. fr.	20,540 52
2 ^o Perte résultant de la différence entre le change fixe de fr. 25 40 c ^s . par livre sterling, et le change du paiement des intérêts à Londres sur environ 55,000 livres sterl. (*) (au taux moyen de 25 c ^s . par livre sterl.).	8,750 »
3 ^o Frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, à 1 1/2 pour mille sur environ fr. 2,065,122 52 c ^s ., applicables aux intérêts et à l'amortissement, à la commission de paiement de ce chef et aux pertes de change	5,094 68
4 ^o Frais divers, entre autres d'insertions dans des journaux de Bruxelles, d'Anvers, de Paris et de Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc., etc.	2,500 »
TOTAL. fr.	54,685 »

(*) Cette somme de 55,000 liv. sterl. est fixée d'après le montant des coupons payés à Londres en 1842.

ÉTAT N° 8.

LIBELLÉ

DES

FRAIS PRÉSUMÉS DE L'EMPRUNT DE 86,940,000 FRANCS,

A CINQ POUR CENT,

PORTÉS AU PROJET DE BUDGET DE 1844 A 150,000 FRANCS.

1° Commission d'un pour cent en faveur de MM. de Rothschild sur la somme de 4,547,000 francs, destinée au payement des intérêts dudit emprunt fr.	45,470 »
2° Commission et courtage sur la somme de 201,600 francs, destinée à l'amortissement de la 1 ^{re} partie de l'emprunt conclu avec la Société générale, évalués à $\frac{1}{4}$ % de ladite somme	504 »
3° Commission d'un pour cent en faveur de MM. de Rothschild, sur la somme de 667,800 francs, destinée à l'amortissement de la seconde partie de l'emprunt conclu avec lesdits MM. de Rothschild et la Société générale.	6,678 »
4° Perte résultant de la différence entre le change fixe de fr. 25 20 c ^s . par livre sterling, et le change du payement des intérêts à Londres sur environ 155,000 liv. sterl. (*) (au taux moyen de 45 c ^s . par livre sterling)	69,730 »
5° Frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, à 4 $\frac{1}{2}$ par mille sur environ 5,134,698 francs, applicables aux intérêts, à l'amortissement de la seconde partie de l'emprunt, à la commission de payement de ce chef et aux pertes de change.	7,702 04
6° Frais divers, entre autres d'insertions dans des journaux de Bruxelles, d'Anvers, de Paris et de Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc., etc.	2,500 »
TOTAL. fr.	<u>150,604 04</u>

(*) Cette somme de 155,000 liv. sterl. est fixée d'après le montant des coupons payés à Londres en 1842.

ÉTAT N° 9.

LIBELLÉ

DES

FRAIS PRÉSUMÉS DE L'EMPRUNT DE FR. 28,621,713 40 C^s,

A CINQ POUR CENT,

PORTÉS AU PROJET DE BUDGET DE 1844 A 45,000 FRANCS.

1° Commission d'un pour cent en faveur de MM. de Rothschild sur la somme de fr. 1,717,503 40 c ^s , destinée au paiement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt. fr.	17,173 05
2° Perte résultant de la différence entre le change fixe de fr. 25 20 c ^s . par liv. sterl. et le change du paiement des intérêts à Londres, sur environ 52,000 liv. sterl. (*) (au taux moyen de 45 centimes par liv. sterl.)	25,400 »
3° Frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, 1 1/2 pour mille sur environ fr. 1,757,876 13 c ^s , applicables aux intérêts et à l'amortissement, à la commission de paiement de ce chef et aux pertes de change	2,636 82
4° Frais divers, entre autres d'insertions dans des journaux de Bruxelles, d'Anvers, de Paris et de Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, d'impression de listes de tirages au sort, etc. . . .	1,800 »
TOTAL. fr.	45,009 85

(*) Le chiffre des intérêts à payer à Londres, en 1845, ne pouvant pas encore être connu, la susdite somme de 52,000 liv. sterl. a été fixée, comme pour l'emprunt 5 % 1840, à raison de 91 % du montant total des coupons.

ETAT N° 10.

CAISSE DE RETRAITE. - Exercice 1844.

RECETTES PRÉSUMÉES.

1° Retenues sur les traitements et remises. fr.	597,000 »
2° Parts dans les amendes et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises.	45,000 »
5° Contributions volontaires pour admission de services étrangers.	50,000 »
TOTAL. fr.	<u>472,000 »</u>

DÉPENSES PRÉSUMÉES.

1° Pensions accordées jusqu'au 1 ^{er} juillet 1845, déduction faite des extinctions connues fr.	1,416,000 »
2° Augmentations pour les pensions à liquider pendant le cours de 1845.	50,000 »
Fr.	<u>1,446,000 »</u>
Extinctions présumées.	<u>50,000 »</u>
Reste. fr.	<u>1,416,000 »</u>

RÉCAPITULATION.

Recettes. fr.	472,000 »
Dépenses	<u>1,416,000 »</u>
INSUFFISANCE. fr.	<u>944,000 »</u>

ÉTAT N° 11.

INTÉRÊTS DES CAUTIONNEMENTS

VERSÉS EN NUMÉRAIRE DANS LES CAISSES DE L'ÉTAT.

Au 1 ^{er} janvier 1844, il demeurera à rembourser, sur les cautionnements versés en numéraire antérieurement à 1830, et renseignés au trésor de Belgique par suite de la liquidation générale avec le Gouvernement des Pays-Bas, environ 2,550,000 francs. En supposant qu'il en sera remboursé, en 1844, pour 550,000 francs, on peut calculer les intérêts proportionnels à payer sur cette somme à 2 %, soit fr.			11,000	»
Intérêts à 4 % sur les 2,000,000 de francs restants.			80,000	»
Les capitaux inscrits au registre général des cautionnements nouveaux, au 14 octobre 1843, s'élèvent à fr. 4,944,977 25 c ^s . Au 1 ^{er} janvier 1844, on présume que cette somme sera réduite, par suite de remboursements effectués, à 4,900,000 francs, productifs d'intérêts pendant 1844 à 4 % l'an.			196,000	»
Quittances rentrées, et versements présumés à inscrire encore en 1843, 175,000 francs, à 4 %.			7,000	»
Versements présumés à inscrire pendant 1844, 300,000 francs, productifs d'intérêts proportionnels, calculés à 2 % pour 1844. . .			6,000	»
TOTAL. fr.			300,000	»
Intérêts dus sur des exercices clôturés (*).			50,000	»
ENSEMBLE. fr.			350,000	»

(*) Dans la liquidation générale, le Gouvernement des Pays-Bas a renseigné au trésor de Belgique, avec les intérêts du 1^{er} juillet 1830 au 31 décembre 1842, plusieurs capitaux appartenant à des ex-comptables belges, et qui n'avaient pu être inscrits jusque-là au registre général en Belgique. C'est pour tenir compte de cet arriéré aux intéressés, et pour pourvoir au paiement d'intérêts dus sur des exercices clôturés, qu'est demandé ce crédit de 50,000 francs.

ÉTAT N° 12.

TABLEAU GÉNÉRAL

DE LA

SITUATION DE LA CAISSE DES CONSIGNATIONS ANCIENNES.

(Période antérieure au 1^{er} octobre 1850. (Loi du 28 nivôse an XIII.)

ANNÉES OU PÉRIODES.	Remboursements en PRINCIPAL.	RESTANT à rembourser à l'expiration de chaque année ou période.	INTÉRÊTS payés par année OU PÉRIODE.	Observations.
1 ^{er} octobre 1850.	»	840,851 42	»	
4 ^{me} trimestre 1850.	54,758 86	786,112 56	1,294 51	
Année 1831.	244,686 53	541,426 05	15,545 02	
Id. 1832.	85,515 25	455,912 78	13,581 55	
Id. 1833.	117,987 79	557,924 99	57,446 46	
Id. 1834.	16,750 82	521,174 17	5,555 76	
Id. 1835.	6,656 61	514,537 56	2,842 25	
Id. 1836.	27,973 46	286,564 10	7,652 62	
Id. 1837.	26,004 69	260,559 41	9,218 07	
Id. 1838.	13,478 10	247,081 51	5,969 05	
Id. 1839.	1,045 61	246,037 70	566 89	
Id. 1840.	17,602 65	228,435 07	5,864 25	
Id. 1841.	4,048 72	224,386 55	1,515 89	
Id. 1842.	5,609 99	220,776 56	5,966 97	
1 ^{er} semestre 1843.	»	220,776 56	»	
TOTAUX. fr.	620,075 06		106,596 83	

ÉTAT N° 15.

ÉTAT GÉNÉRAL

DE

LA SITUATION DE LA CAISSE DES CONSIGNATIONS COURANTES,

FAITES DANS LES CAISSES DU TRÉSOR PUBLIC AU 30 JUIN 1845.

(Loi du 28 nivôse an XIII.)

N. d'ordre.	CONSERVATIONS DES HYPOTHÈQUES.	MONTANT DES RECETTES des 6 1 ^{ers} mois de 1845.	RESTANT A REMBOURSER au 31 décembre 1842.	TOTAL GÉNÉRAL.	Remboursements EN PRINCIPAL pendant les 6 1 ^{ers} mois de 1845.	RESTE A REMBOURSER au 30 juin 1845.	PAYEMENTS d'intérêts des 6 1 ^{ers} mois de 1845.
1	Anvers	7,515 10	77,464 81	84,977 91	11,606 82	75,371 09	2,596 55
2	Malines	»	8,882 48	8,882 48	»	8,882 48	»
3	Turnhout	»	587 02	587 02	»	587 02	»
4	Bruxelles	10,046 55	558,299 40	568,345 95	99,128 42	469,217 53	1,855 62
5	Louvain	15,841 28	25,051 11	38,892 39	»	38,892 39	»
6	Nivelles	»	8,595 97	8,595 97	»	8,595 97	»
7	Bruges	1,294 16	50,616 41	51,910 57	1,297 20	50,613 37	71 50
8	Courtrai	5,165 55	18,254 95	21,418 50	4,768 54	16,649 96	87 56
9	Furnes	851 78	5,852 85	6,704 61	588 51	6,316 50	57 06
10	Ypres	»	28,882 25	28,882 25	»	28,882 25	»
11	Gand	9,705 05	175,975 15	185,680 20	20,476 01	165,204 19	14 14
12	Audenaerde	»	570 57	570 57	»	570 57	»
13	Termonde	»	24,752 09	24,752 09	2,606 14	22,085 95	57 44
14	Mons	55,508 52	565,502 86	598,811 38	11,505 25	587,248 15	629 90
15	Charleroy	55,998 02	187,882 04	245,880 06	12,149 19	251,750 87	72 98
16	Tournay	9,800 »	255,085 57	242,885 57	5,226 07	259,057 50	114 52
17	Liège	57,250 27	517,119 81	554,550 08	5,746 87	550,603 21	265 56
18	Huy	8,917 67	25,489 75	54,407 42	»	54,407 42	»
19	Verviers	26,815 59	81,048 25	108,461 84	12,450 22	96,051 62	355 72
20	Hasselt	»	9,129 55	9,129 55	»	9,129 55	»
21	Tongres	»	15,522 55	15,522 55	11,255 44	2,287 09	755 59
22	Arlon	48,568 85	209,747 21	258,516 06	9,151 77	240,184 20	208 50
23	Marche	»	»	»	»	»	»
24	Neufchâteau	»	7,512 11	7,512 11	2,285 08	5,227 05	65 97
25	Namur	4,888 62	57,681 59	62,570 21	28,890 82	35,679 59	5,476 21
26	Dinant	7,284 42	15,186 52	20,470 94	»	20,470 94	»
	TOTAUX	281,425 45	2,682,690 81	2,964,116 24	254,990 15	2,729,126 11	10,457 92
	Bureaux cédés à la Hollande.						
	Buremonde	»	5,748 »	5,748 »	»	5,748 »	»
	Diekirch	»	5,445 »	5,445 »	»	5,445 »	»
	TOTAL GÉNÉRAL.	281,425 45	2,691,885 81	2,975,509 24	254,990 15	2,758,519 11	10,457 92